



Le 24 janvier 2024

**Par SDÉ seulement**

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100  
Montréal (Québec), H4Z 1A2

**Joelle Cardinal**  
Avocate

Hydro-Québec - Affaires juridiques  
11<sup>e</sup> étage  
800, boulevard de Maisonneuve Est  
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 5211  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : [Cardinal.Joelle@hydroquebec.com](mailto:Cardinal.Joelle@hydroquebec.com)

**OBJET : Demande d'adoption de huit normes de fiabilité liées à l'établissement des limites d'exploitation du réseau (SOL) - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)**  
**Votre dossier : R-4229-2023**  
**Notre référence : LTG07275**

---

Chère consoeur,

Le Coordonnateur dépose ses réponses à la demande de renseignements n°2 de la Régie de l'énergie dans le dossier en rubrique, comme pièce **HQCF-6, document 1**, ainsi qu'une liste des pièces à jour. En corollaire à ses réponses, le Coordonnateur dépose les versions françaises des normes SOL, dans leurs versions française et anglaise, comme pièces révisées **HQCF-2, documents 1 et 2.1** ainsi qu'une correction de coquille dans le complément de preuve comme pièce révisée **HQCF-4, document 1**.

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*

**JOELLE CARDINAL**

Signé en son absence par Me Jean-Olivier Tremblay

JC/

p.j.